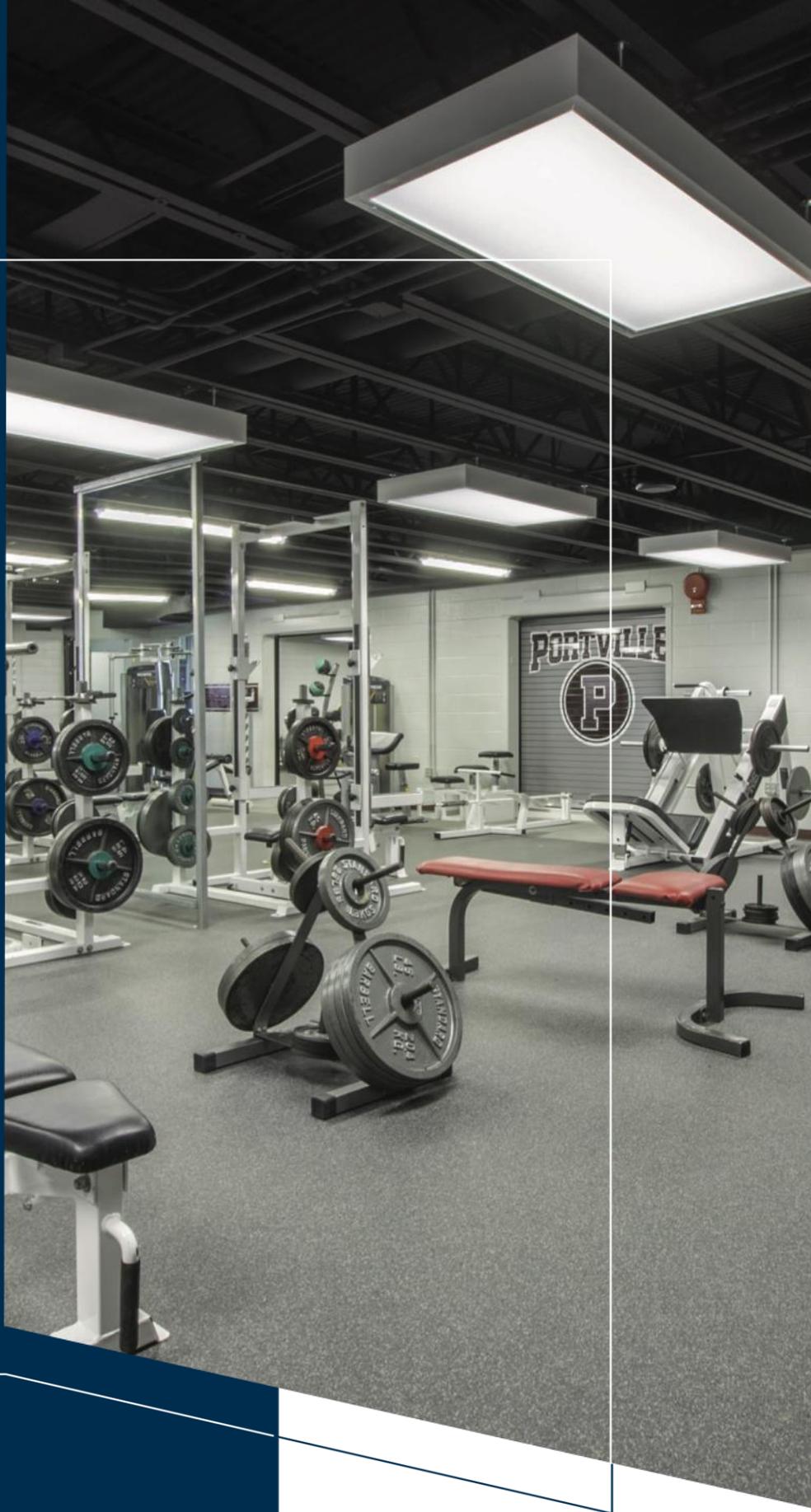


Guide d'Installation

DROPZONE SPECKLE



PRÉAMBULE

Afin de vous offrir un confort d'utilisation optimal, ce guide d'installation doit être suivi scrupuleusement pour assurer une pose en conformité avec les règles de l'art et ainsi vous garantir les meilleures performances sportives.

Dans le cas contraire, Tarkett Sports ne saurait être tenu pour responsable d'éventuels dommages survenus suite à la pose. Toute utilisation du produit à d'autres fins que celles ci-dessous décrites dans les conditions d'utilisation, doivent être soumises à l'approbation préalable de Tarkett Sports.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter votre revendeur, qui saura vous guider et vous apporter conseil et assistance.



Vérifiez, avant sa mise en œuvre, la qualité de la marchandise livrée. Si le revêtement est défectueux, en informer la société Tarkett Sports. Si la pose du Produit est en cours, les travaux doivent être interrompus le jour de la découverte du défaut, faute de quoi la Garantie ne saurait s'appliquer.

LES SUPPORTS ADMIS

Les supports décrits dans Le DTU 53.2

Supports	Caractéristiques techniques
Dallage sur terre plein (1)	Cf. DTU 13.3 – armé / résistance à l'arrachement \geq 1MPa
Planchers (2)	Cf. DTU 21 – Dalles pleines ou dalles coulées sur prédalles Plancher nervuré à poutrelles, plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants, plancher constitué de dalles alvéolaires et plancher sur vide sanitaires
Chapes et dalles (liants hydrauliques)	Cf. DTU 26.2. / état de surface : lissé

(1) La pose collée sur dallage est possible sous condition d'avoir appliqué au préalable un système de protection anti-remontée d'humidité sous avis technique (Cf. DTU 53.2).

(2) Les chapes adhérentes sur dallage, les planchers en béton coulé sur bacs acier collaborants, les planchers constitués de dalles alvéolées et les dalles portées sont des supports à risque, ils sont soit exposés aux remontées d'humidité par capillarité, soit ils ne permettent pas à l'humidité résiduel de s'évacuer. La pose collée est possible sous condition d'avoir appliqué au préalable un système de protection anti-remontée d'humidité sous avis technique.

Les supports décrits dans Le DTU 53.2 (suite)

Supports	Caractéristiques techniques
Panneaux CTBH/CTBX	Cf. DTU 51.3 / le plancher doit être ventilé en sous-face
Panneaux OSB (1)	Cf. DTU 51.3 / le plancher doit être ventilé en sous-face
Support en asphalte (2) (liants hydrocarbonés)	Cf. les fascicules 7 et 10 du Cahier des Charges de l'Office des Asphaltes. Chape de type A1 coulé à chaud (250°C) sur lit de sable ou papier Kraft / épaisseur comprise entre 20 et 25mm.
Sols chauffants à eau chaude basse température	Cf. DTU 65.14 / Mise en route puis arrêt 48h avant la préparation du support, remise en route 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.
Plancher réversible	(Cf. CPT 3164) Mise en route puis arrêt 48h avant la préparation du support, remise en route 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.
Plancher rayonnant électrique	(Cf. CPT 3606) Mise en route puis arrêt 48h avant la préparation du support, remise en route 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

Autres supports

Supports	Caractéristiques techniques
Chapes fluides ciment ou anhydrite (3)	Sous Avis Technique

(1) Selon l'état de surface, un enduit de ragréage fibré devra être réalisé.

(2) La chape devra être talochée au sable fin pour améliorer la planéité et l'adhérence de l'enduit de ragréage.

(3) Les produits de cure devront être poncés.

NOTA : En rénovation, le diagnostic du support du revêtement sportif en place est obligatoire et doit être réalisé par le Maître d'ouvrage. Le Maître d'ouvrage devra préciser les travaux préparatoires nécessaires à la mise en conformité des supports avant la pose d'un nouveau revêtement de sol sportif.

PRÉPARATION DU SUPPORT

RÉCEPTION

Le support doit être plan, propre, sain, sec et solide.

Les dispositions générales relatives aux supports sont celles décrites dans le DTU 53.2.

NOTA : La réception du support est effectuée contradictoirement par le maître d'œuvre et l'entreprise applicatrice du support, en présence de l'entreprise de revêtement.

Méthodes d'installation Supports	Pose collée
Aspect de surface	Lisse
Planéité	5 mm sous la règle de 2 mètres
Humidité des supports hydrauliques base ciment	≤ 4,5% à 4 cm
Humidité des supports hydrauliques base anhydrite	< 0,5%
Traitement des joints de fractionnement	Oui
Traitement des fissures < 1mm	Oui
Préparation des supports hydrauliques (si la planéité est non conforme et/ou si l'aspect de surface n'est pas lisse)	Enduit de ragréage P3. Cf. CPT 3634 (Enduits de sols intérieurs – Travaux neufs) ou CPT 3635 (Enduits de sols intérieurs – Travaux en rénovation)

MISE EN ŒUVRE

1 – CONDITIONS GÉNÉRALES



Le revêtement doit être posé à une température ambiante comprise entre 15°C et 25°C et du support ≥ 12°C. Le taux d'hygrométrie doit être compris entre 35 et 65%.

Les rouleaux de Dropzone Speckle doivent être acclimatés de 24 à 48 heures dans le local concerné sur un sol plan, sec et sans aspérité. Ils ne doivent pas être empilés.



1 – CONDITIONS GÉNÉRALES (SUITE)



Tarkett Sports recommande d'installer les revêtements Dropzone Speckle dans le même sens.

Dans un même local, utiliser un même bain pour une même couleur.

Tracer sur le sol un axe parallèle au mur de référence.

dérouler les rouleaux le long de cet axe en respectant l'ordre chronologique des rouleaux et en laissant un espace d'1 cm entre eux pendant minimum 24 heures.

Les étiquettes doivent être côté support.

Le lendemain et après relaxation, ajuster les lés bords à bords, joints serrés.

Recouper les lisières si toutefois elles sont abîmées ou non rectilignes.

support doit être plan, propre, sain, sec et solide.

Les dispositions générales relatives aux supports sont celles décrites dans le DTU 53.2.

NOTA : La réception du support est effectuée contradictoirement par le maître d'œuvre et l'entreprise applicatrice du support, en présence de l'entreprise de revêtement.

2 – LA POSE COLLÉE

Sur la première moitié de la salle, replier les lés par moitié (méthode portefeuille) en commençant le long de l'axe.

Délimiter la surface à encoller compte tenue du temps de travail de la colle.

Mélanger la bi-composant à l'aide d'un malaxeur équipé d'un fouet.

Appliquer la colle à l'aide d'une spatule B2 à raison de 700 gr/m² puis rabattre le premier demi lé dans la colle fraîche en suivant l'axe, faite de même pour les lés suivants en serrant les joints.

Maroufler à la cale en liège puis au rouleau de 50 kg.

Ces opérations sont à renouveler sur la seconde moitié des lés et de la salle.

Attendre 72 heures avant l'installation du mobilier et des équipements sportifs.



Colles recommandées, veiller à respecter les recommandations des fabricants

Wacol	Mapei	Thomsit	Stauf	Bostik
PU 270	G19 G20	R710 P625	R105	PU 456